

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

### **RETURN BIDS TO: RETOURNER LES SOUMISSIONS À:**

**Bid Receiving Public Works and Government** Services Canada\Réception des soumissions\Travaux publics et Services gouvernementaux Canada The Cambridge Building 3 Queen Street/3, rue Queen Charlottetown **Prince Edward Island** C1A 4A2

# SOLICITATION AMENDMENT MODIFICATION DE L'INVITATION

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

#### **Comments - Commentaires**

Veuillez adresser toute demande de renseignements par écrit à l'attention de l'autorité contractante, Crystal Bysterveldt, soit par télécopieur ou par courriel à: crystal.bysterveldt@tpsgc.gc.ca.

**Vendor/Firm Name and Address** Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur

#### Issuing Office - Bureau de distribution

Public Works and Government Services Canada The Cambridge Building 3 Queen Street/3 rue, Queen PO Box 1268/CP 1268 Charlottetown Prince Ed C1A 4A2

| Title - Sujet<br>D'ÉTAGÈRES MOBILES  |                      |                             |                        |  |  |  |  |
|--|----------------------|-----------------------------|------------------------|--|--|--|--|
| Solicitation No N° de l'invitation   |                      |                             | Amendment No N° modif. |  |  |  |  |
| G9292-177113/A   |                      | 004                         |                        |  |  |  |  |
| Client Reference No N° de réfé   | érence du client     | Date                        |                        |  |  |  |  |
| G9292-177113   |                      | 2016-09-21                  |                        |  |  |  |  |
| GETS Reference No N° de référence de SEAG                                  |                      |                             |                        |  |  |  |  |
| PW-\$PWC-024-3939  |                      |                             |                        |  |  |  |  |
| File No N° de dossier  | CCC No./N° CCC - FMS | No./N                       | ۰۷                     | ME   |  |  |  |
| PWC-6-39065 (024)  |                      |                             |                        |  |  |  |  |
| Solicitation Closes - L'invitation prendat - à 02:00 PM on - le 2016-09-27 |                      |                             | n                      | Time Zone Fuseau horaire Atlantic Daylight Saving Time ADT |  |  |  |
| F.O.B F.A.B.  Plant-Usine: Destination:    Other-Autre:                    |                      |                             |                        |  |  |  |  |
| Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à:                       |                      | Buyer Id - Id de l'acheteur |                        |  |  |  |  |
| Bysterveldt, Crystal   |                      |                             | pwc024                 |  |  |  |  |
| Telephone No N° de téléphone   |                      | FAX No N° de FAX            |                        |  |  |  |  |
| (902) 940-7122 ( )   |                      |                             | (902) 566-7514         |  |  |  |  |
| Destination - of Goods, Services Destination - des biens, services         |                      |                             |                        |  |  |  |  |

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

| Delivery Required - Livraison exigée                       | Delivery Offered - Livraison proposée |
|--|---------------------------------------|
| Vendor/Firm Name and Address                               |                                       |
| Raison sociale et adresse du fournisseur/                  | de l'entrepreneur                     |
|  |                                       |
| Telephone No N° de téléphone                               |                                       |
| Facsimile No N° de télécopieur                             |                                       |
| Name and title of person authorized to sig (type or print) | n on behalf of Vendor/Firm            |
| Nom et titre de la personne autorisée à sig                | gner au nom du fournisseur/           |
| de l'entrepreneur (taper ou écrire en carac                | tères d'imprimerie)                   |
|  |                                       |
| Signature  | Date                                  |



LE PRÉSENT ADDENDA VISE À PRÉSENTER LES RÉPONSES SUIVANTES AUX QUESTIONS POSÉES PAR LES SOUMISSIONNAIRES.

LES CHANGEMENTS SUIVANTS AUX DOCUMENTS D'APPEL D'OFFRES ENTRENT EN VIGUEUR IMMÉDIATEMENT. CET ADDENDA FERA PARTIE DES DOCUMENTS CONTRACTUELS.

VOIR ANNEXE MODIFIÉE "C" CI-DESSOUS MODIFIE 21 SEPTEMBRE/16

#### ANNEXE « C »

#### **ÉVALUATION TECHNIQUE**

#### **CONDITIONS OBLIGATOIRES**

Les soumissions DOIVENT répondre aux conditions obligatoires ci-dessous. Pour démontrer qu'ils respectent les spécifications techniques, les fournisseurs <u>DOIVENT indiquer dans leur soumission les spécifications complètes ou inclure de la documentation descriptive de l'équipement offert.</u>

Les spécifications complètes ou la documentation descriptive devraient accompagner la proposition, ou elles peuvent être présentées plus tard. Si le fournisseur ne soumet pas les spécifications complètes ou la documentation descriptive comme demandé, l'autorité contractante l'informera qu'il doit le faire et lui donnera une date pour ce faire. La soumission sera jugée non recevable si le fournisseur omet de répondre à la demande de l'autorité contractante durant cette période.

Les propositions qui manquent aux conditions obligatoires seront jugées non recevables.

# REMARQUE AUX SOUMISSIONNAIRES : INSCRIVEZ DANS LA COLONNE *RÉFÉRENCE* LE NUMÉRO DE PAGE DE VOTRE PROPOSITION QUI CORRESPOND À LA CONDITION.

|      | Conditions obligatoires  | Référence | Commentaires |
|------|--|-----------|--------------|
| 4.1  | Étagères mobiles   |           |              |
| 4.1a | Étagères pour cassettes  |           |              |
| 1    | Étagères mobiles manuelles pour cassettes. La hauteur à partir du plancher jusqu'à la base du tiroir supérieur doit être au minimum 51" et au maximum, 56".  |           |              |
| 2    | Pare-chocs de 4" entre les étagères mobiles fermées.   |           |              |
| 3    | Les étagères peuvent occuper une superficie maximum de 5981 mm X 2438 mm (23' x 8').   |           |              |
| 4    | La dimension des cassettes est de 4" hauteur X 4" largeur X 1" épaisseur, la dimension des tiroirs coulissants doit être d'une hauteur minimum de 4" et hauteur maximum de 5", 2 tiroirs de largeur égale à l'intérieur de la limite d'espace de 7'.   |           |              |
| 5    | Une tablette de travail coulissante pour chaque étagère.   |           |              |
| 6    | Le système entier doit pouvoir contenir 15 300 cassettes.  |           |              |
| 7    | Le fournisseur doit fournir un système de verrouillage pour les cassettes.<br>Les tiroirs doivent être verrouillables, et le fournisseur doit fournir un système de verrouillage pour le rayonnage à baie ouverte afin d'empêcher les retraits de dossiers papier après les heures de travail. |           |              |
|      | Spécification du   |           |              |

|       | G1-028 Utilisation sécuritaire des rayonnages mobiles 3. Conditions relatives à la sécurité 3.1 Utilisation des produits disponibles sur le marché (COTS) 3.2 Modification des procédures d'entreposage des renseignements Protégé A, Protégé B et cotés Confidentiel  http://www.rcmp-grc.gc.ca/physec-secmat/pubs/g1-028-fra.htm#3.1   |  |
|-------|--|--|
| 4.1b  | Étagères pour dossiers papier  |  |
| 1     | Étagère mobile manuelle à rayonnage à double face et à haute densité pouvant contenir les dossiers papier (525-550 pieds linéaires de dossiers)  |  |
| 2     | Pare-chocs de 4" entre les étagères mobiles fermées  |  |
| 3     | Hauteur maximum jusqu'à la tablette supérieure utilisable : 77"  |  |
| 4     | Sept tablettes utilisables par étagère   |  |
| 5     | Quatre diviseurs par tablette.   |  |
| 6     | Une tablette de travail coulissante pour chaque étagère  |  |
| 7     | Les étagères doivent occuper une superficie maximum de 8255 mm x 2133 mm (27' x 7').   |  |
| 8     | Le fournisseur doit fournir un système de verrouillage pour les cassettes.<br>Les tiroirs doivent être verrouillables, et le fournisseur doit fournir un<br>système de verrouillage pour le rayonnage à baie ouverte afin d'empêcher<br>les retraits de dossiers papier après les heures de travail.   |  |
|       | Spécification du G1-028 Utilisation sécuritaire des rayonnages mobiles 3. Conditions relatives à la sécurité 3.1 Utilisation des produits disponibles sur le marché (COTS) 3.2 Modification des procédures d'entreposage des renseignements Protégé A, Protégé B et cotés Confidentiel <a href="http://www.rcmp-grc.gc.ca/physec-secmat/pubs/g1-028-fra.htm#3.1">http://www.rcmp-grc.gc.ca/physec-secmat/pubs/g1-028-fra.htm#3.1</a> |  |
| 4.2.1 | Les produits qui doivent avoir la norme CSA ou ULC doivent être identifiés ou étiquetés adéquatement pour prouver qu'ils ont été inspectés et approuvés et qu'ils répondent à toutes les exigences canadiennes en matière de sécurité.   |  |
| 4.3.1 | L'entrepreneur doit fournir une garantie écrite signée et émise au nom de Sa Majesté la Reine du chef du Canada, indiquant que les étagères sont garanties contre tout défaut matériel pour une période d'un an à compter de la date de livraison ou la période normale de garantie du manufacturier, si elle est plus longue.   |  |
| 6.0   | Dates de livraison et d'achèvement des travaux   |  |
| 6.1.1 | L'enlèvement et l'élimination des neuf étagères électroniques Kardex doivent être effectués avant la livraison des nouvelles étagères.   |  |
| 6.1.2 | Toutes les étagères et les produits et le matériel connexes de ce contrat doivent être livrés au bureau de Bathurst de 6 à 8 semaines après l'attribution du contrat.  |  |
| 6.1.3 | La date limite pour achever l'installation de toutes les étagères est le 31 janvier 2017.  |  |
| 7.0   | Les manuels et la formation doivent être bilingues.  |  |
| 8.0   | L'entrepreneur est responsable d'embaucher et d'établir l'horaire des commissaires qui doivent être sur place pendant que son équipe d'installation s'y trouve. Les heures de travail se trouvent dans l'Énoncé des travaux.   |  |

#### 1. QUESTION

Heures de travail – Est-ce possible d'effectuer les travaux pendant les heures normales de bureau, c.-à-d. commencer à 8 h et finir à 20 h? En tant que fournisseurs, nous collaborerons avec EDSC pour coordonner dans l'immeuble le va-et-vient causé par l'enlèvement, l'élimination et l'installation du matériel. Les heures de travail de 17 h à 6 h occasionnent beaucoup de temps d'inactivité au sein de l'équipe d'installateurs de la taille nécessaire pour enlever ce qui est là. D'habitude, dans les ministères fédéraux, nous faisons le travail et les installations durant les heures normales de bureau. C'est possible de coordonner le cognement et le perçage pour que ces activités aient lieu après 17 h, une fois le personnel parti.

# RÉPONSE

Non, les heures de travail sont celles publiées dans l'appel d'offres.

004

### 2. QUESTION

Un fournisseur a demandé quelle était la profondeur de l'ascenseur. L'ascenseur a été examiné et CKG nous a informés que l'ascenseur mesurait 6 pieds sur 7 pieds et demi. Les portes sont d'une largeur de 8 pieds.

Il s'agit d'un monte-charge. Ces dimensions sont exactes.

### 3. QUESTION

Trois éléments de rayonnage sont retirés au secteur est du 2e étage; un fournisseur a mesuré la longueur comprise entre le plancher et le luminaire : elle est de 93,5 pouces. Veuillez confirmer de nouveau auprès du client.

La longueur comprise entre le plancher et le luminaire est de 93,5 pouces.

#### 4. QUESTION

Il sera demandé aux fournisseurs de confirmer les dimensions exactes du rayonnage. Les longueurs indiquées dans les dessins sont inférieures à celles inscrites dans la soumission écrite.

### **RÉPONSE**

L'espace maximal indiqué dans l'énoncé des travaux différera de l'espace indiqué dans les dessins proposés : le rayonnage illustré dans les dessins sera plus petit que la superficie totale afin de montrer l'espace disponible pour les allées. Chaque fournisseur proposera des dimensions différentes en fonction de son produit.

#### 5. QUESTION

Murray a dit que le rayonnage devait être muni d'un système de verrouillage. Cette exigence n'est pas comprise dans le devis actuel, mais elle est obligatoire.

# **RÉPONSE**

# Ajouter 4.1A7 à l'annexe «A» - Énoncé des travaux:

Le fournisseur doit fournir un système de verrouillage pour les cassettes. Les tiroirs doivent être verrouillables, et le fournisseur doit fournir un système de verrouillage pour le rayonnage à baie ouverte afin d'empêcher les retraits de dossiers papier après les heures de travail.

#### Spécification du

G1-028 Utilisation sécuritaire des rayonnages mobiles

- 3. Conditions relatives à la sécurité
- 3.1 Utilisation des produits disponibles sur le marché (COTS)
- 3.2 Modification des procédures d'entreposage des renseignements Protégé A, Protégé B et cotés Confidentiel

http://www.rcmp-grc.gc.ca/physec-secmat/pubs/g1-028-fra.htm#3.1

# Ajouter 4.1B8 à l'annexe «A» - Énoncé des travaux:

Le fournisseur doit fournir un système de verrouillage pour les cassettes. Les tiroirs doivent être verrouillables, et le fournisseur doit fournir un système de verrouillage pour le rayonnage à baie ouverte afin d'empêcher les retraits de dossiers papier après les heures de travail.

#### Spécification du

G1-028 Utilisation sécuritaire des rayonnages mobiles

- 3. Conditions relatives à la sécurité
- 3.1 Utilisation des produits disponibles sur le marché (COTS)
- 3.2 Modification des procédures d'entreposage des renseignements Protégé A, Protégé B et cotés Confidentiel

http://www.rcmp-grc.gc.ca/physec-secmat/pubs/g1-028-fra.htm#3.1

### 6. QUESTION

L'homologation CSA fait partie des exigences obligatoires, mais elle n'est pas exigée. Veuillez confirmer de nouveau auprès du client.

# <u>RÉPONSE</u>

L'énoncé des travaux demande une homologation CSA ou ULC.

#### 7. **QUESTION**

Est-il permis de laisser un conteneur dans les locaux, à proximité du quai de chargement? Murray dit qu'un conteneur peut être laissé dans les bureaux durant les fins de semaine. Veuillez obtenir une nouvelle confirmation du client au sujet des activités permises après les heures de travail et durant les fins de semaine.

# RÉPONSE

Une poubelle peut être placée à proximité du quai de chargement le vendredi après-midi, mais elle doit être retirée avant le lundi matin à 7 h.

### 8. QUESTION

Les fournisseurs étaient préoccupés par les coûts liés à l'embauche de commissionnaires. Existe-t-il des coûts standards? Une liste présentant leurs services est-elle disponible?

# **RÉPONSE**

Le Corps canadien des commissionnaires a la primauté du droit de refus en matière de sécurité auprès de l'ensemble des ministères. Afin d'obtenir les prix et les taux qu'il propose, veuillez communiquer avec l'administration centrale du Corps canadien des commissionnaires.

# 9. QUESTION

Pouvez-vous confirmer si la hauteur de 75 pouces pour le rayonnage est correcte?

# **RÉPONSE**

La hauteur appropriée du rayonnage devrait être 77 pouces.